



LIVRET D'ACCUEIL

CAMPUS SAINT GAB'

2026-2027



BIENVENUE AU CAMPUS SAINT GAB' !

RENTREE

BREVET PROFESSIONNEL :

BP Coiffure et Esthétique 1^{ère} année : *Mardi 1^{er} septembre 2026 à 10h à l'accueil de Saint Gab' accompagnés des maîtres d'apprentissage (ils ont reçu une invitation), puis début des cours à 14h.*

BP Coiffure et Esthétique 2^{ème} année : *Mardi 15 septembre 2026 à 8h30 salle Gabriel Deshayes*

NB : pour les internes un accueil est possible mardi matin 1^{er} septembre à 9h00 pour les BP 1^{ère} année à l'accueil de Saint Gab'.

BTS :

Mardi 1^{er} septembre 2026 pour les étudiant(e)s /apprenti(e)s à l'accueil de Saint Gab' :

- BTS 1^{ère} année : *CI – CIEL - CPI et ICAM (A1) - MECP scolaire : 8h30
- BTS 1^{ère} année apprenti- : *MECP - COIF – CRSA – MS – CPRP : 14h *accompagnés des maîtres d'apprentissage (ils ont reçu une invitation).*
- BTS 2^{ème} année : MECP Apprenti : 8h30

Mercredi 2 septembre 2026 pour les étudiant(e)s sous statut scolaire à l'accueil de Saint Gab' :

- BTS 2^{ème} année *CI – CIEL - CPI Saint Gab' et ICAM (A2) – MECP : 8h30
- Si nouvel apprenti : CI2 et CIEL2 : mardi 1^{er} septembre 2026 à 14h

Attention arrivée des cars ALEOP le mardi 1er septembre entre 9h et 9h30, donc les étudiants qui prennent les transports ALEOP devront s'organiser pour être présents à 8h30.

Pour les étudiant(e)s ICAM 1^{ère} et 2^{ème} année, un taxi est organisé pour l'aller et le retour dès le Mardi 1^{er} septembre (départ à 7h30 de l'ICAM de la Roche sur Yon).

Lundi 14 septembre 2026 pour les apprenti(e)s de BTS 2^{ème} année :

CRSA - CPRP et MS : 8h30

Mardi 15 septembre 2026 pour les apprenties de BTS 2^{ème} année :

Coiffure : 8h30

LICENCE et BACHELOR

- *CAPPI et RZIE : Mardi 1er septembre 2026 à 14h à l'accueil de Saint Gab' *accompagnés des maîtres d'apprentissage.* (RZIE : réunion d'information seulement, les cours commenceront le 14 septembre 2026, vous recevrez un mail vous précisant l'horaire.)

ISFCT* : Lundi 2 Novembre 2026 à 9h à l'accueil de Saint Gab'

- *BTS CI : Commerce International
- *BTS CIEL: Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique
- *BTS COIF : Métiers de la Coiffure
- *BTS CPI : Conception de Produits Industriels
- *BTS MECP : Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie
- *BTS CRSA : Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques
- *BTS MS : Maintenance des Systèmes
- *BTS CPRP : Conception des Processus de Réalisation de Produits
- *Licence CAPPI : Conception et Amélioration des Processus et Précédés Industriels
- * Bachelor RZIE : Responsable de Zone Import et Export

SOMMAIRE



1

Contacts du Campus et Organigramme CFP

p.4 et 5

2

Plan de l'établissement et du Campus p.6

3

Vie Etudiante

- Charte du Campus (Horaires et accès, parking, espace fumeur...) p.7
- Transports scolaires possible p.7
- Conditions Financières et Bourses p.8
- Carte d'étudiant/Apprenti p.8
- Restauration p.8
- Sport étudiants p.9
- Attestation d'entrée en formation p.9
- Assurances p.9
- Pôle Santé p.9
- Locaux et Equipements p.9
- Résidences étudiants p.10
- Consignes spécifiques et tenues vestimentaire p.10
- CPAM p.10
- Allocations familiales et Aides au logement p.11
- Aide à l'apprentissage p.11
- Bureau des Etudiants Apprentis et Adultes p.11
- Plateforme Alumni p.12
- Dates à retenir p.12

4

Formation

- Suivi de la formation p.13
- Stages (apprenants sous statut scolaire) p.13
- Formation Humaine p.14
- Pastorale p.14
- PAE p.14
- Collecte des données p.14

1 – CONTACTS DU CAMPUS : 02 51 64 78 70



Chef d'établissement
Anthony BAILLY



Responsable financier et RH
Denis PERRAY : dperray@saint-gab.com



Directrice adjointe de l'Enseignement Supérieur et Référente mobilité internationale :
Séverine SOULARD : 02 51 64 62 68



Directeur adjoint du CFP-UFA et Référent handicap :
Simon CHEVALLEREAU : 02 51 64 62 69



Secrétariat pédagogique du CAMPUS et de l'Apprentissage :
Muriel MINAUD : 02 51 64 78 70 - enseignementsuperieur@saint-gab.com



Secrétariat apprentissage pré Bac et Brevet Professionnel :
Nathalie FRAPPIER : 02 51 64 62 62 – nfrappier@saint-gab.com



Référente vie étudiante :
Mathilde REBAI : vieetudiante@saint-gab.com 06 59 83 93 82
En cas d'absence ou de retard, les apprenants doivent prévenir l'entreprise (pour un apprenti) et le CAMPUS et s'en justifier.
Un mail est envoyé à l'entreprise pour l'absence d'un apprenti.



Facturation scolarité :
Maryline RETAILLEAU : mretailleur@saint-gab.com 02 51 64 78 78



Suivi réservation des repas et état des lieux résidences étudiants
Magali TRICOT : mtricot@saint-gab.com 02 51 64 62 62



Responsable ISFCT :
Isabelle ROQUES : 02 51 64 78 71 - contactisfct@saint-gab.com



Référent décrochage scolaire :
Noëlle MICHAUD : nmichaud@saint-gab.com



Pour les résidences étudiantes : à partir de 20h :
Azdine REBAI – arebai@saint-gab.com

ORGANIGRAMME

DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) – *uniquement pour les formations adultes :*



Anthony BAILLY
Directeur Saint Gab'
D-CFP



Simon CHEVALLEREAU
Directeur adjoint du CFP-UFA
R-CFP

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



SECRETARIAT CFP-UFA
Muriel MINAUD
A-CFP



COMMUNICATION
Anne BAUDON
COM-CFP



COMPTABILITÉ
Denis PERRY
CPTA-CFP

SERVICE PEDAGOGIQUE

Formations
Maintenance 1er Niveau

Formation Institut Supérieur
de Formation des
Collectivités Territoriales

Formation CQPM
Technicien d'Usinage

LES RESPONSABLES DE FORMATIONS



Simon CHEVALLEREAU
Responsable Pédagogique
RP



Isabelle ROQUES
Responsable Pédagogique
RP



Matthieu GABORIEAU
Responsable Pédagogique
RP

LES FORMATEURS



Thierry BAILLON
(Maintenance)



Olivier FORTIN
(Electronique)



Jacques RAMES
(Electronique)

Référent handicap : **Simon CHEVALLEREAU**
Référente mobilité internationale : **Séverine SOULARD**
Référent décrochage scolaire : **Noëlle MICHAUD**

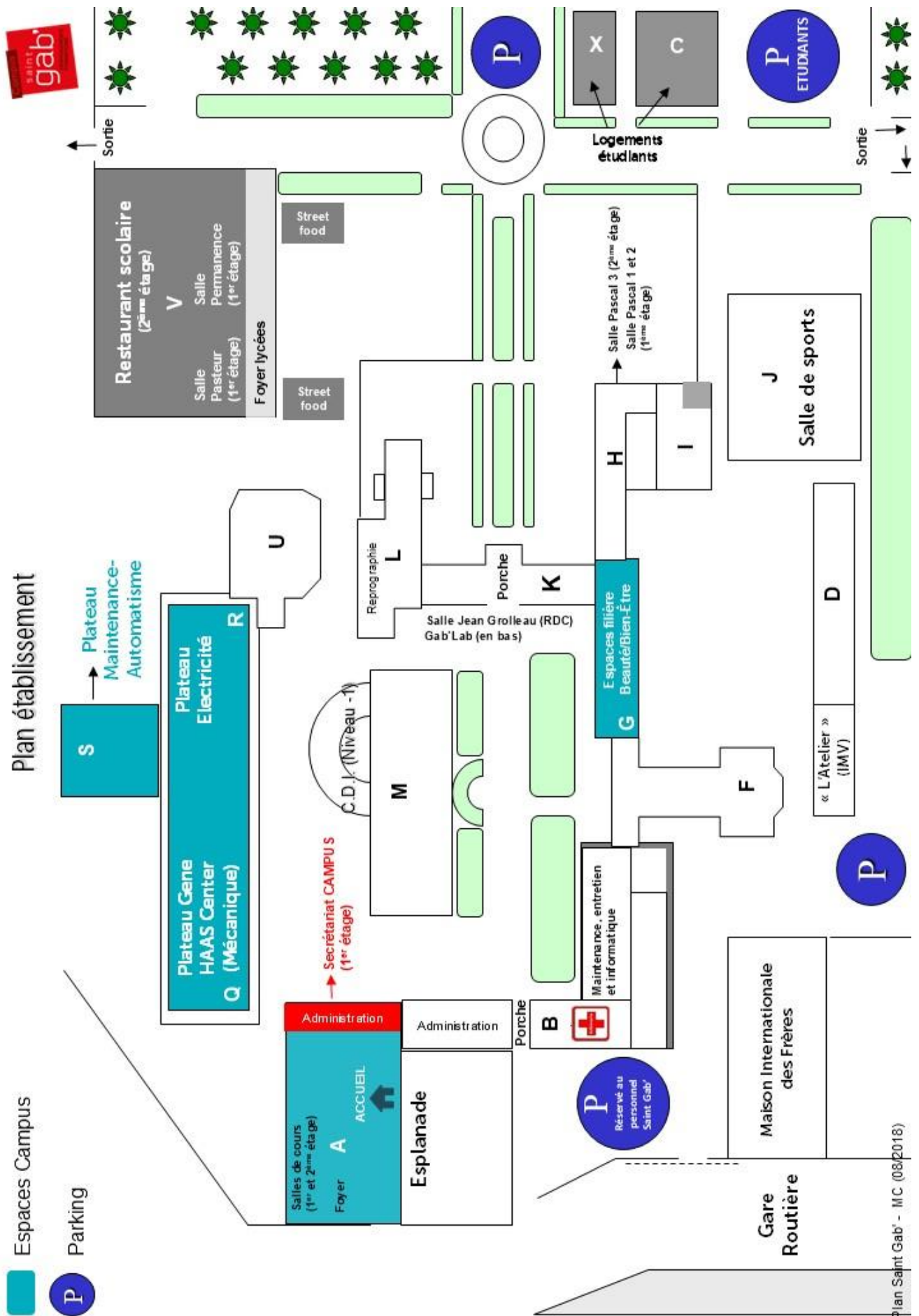
Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2 – PLAN ETABLISSEMENT



3 – VIE ÉTUDIANTE

CHARTRE DU CAMPUS

A lire, elle est déposée dans Ecole Directe, partie Documents. Disponible également [ICI](#)

HORAIRES

Les cours se déroulent du lundi au vendredi selon l'organisation suivante :

- **Début des cours :**
 - 10h00 le LUNDI (sauf apprentis et ISFCT, horaires spécifiques)
 - 08h30 les MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI
- **Fin des cours :**
 - 17h40 les LUNDI, MARDI, MERCREDI et JEUDI
 - 16h15 le VENDREDI (sauf apprentis et ISFCT, horaires spécifiques)

Départ des cars :

- 17h55 tous les jours de la semaine sauf le vendredi
- 16h40 le vendredi et les jours de départ en vacances (pour tous les apprenants utilisateurs des transports en commun) et 16h30 utilisant le transport des internes.

Tout changement de ligne de transport devra être signalé le plus rapidement au secrétariat.

Un accueil est possible à partir de 8h00 tous les matins sauf le lundi, 8h30.

PARKING ETUDIANTS

Des parkings réservés aux étudiants/apprentis/adultes sont disponibles à l'intérieur de l'établissement, à côté des résidences étudiantes (uniquement). Une signalétique indique les zones dédiées. Le parking de l'esplanade est interdit au stationnement. Les abords de l'établissement ne sont pas recommandés afin de préserver le stationnement des riverains.

Attention le stationnement du parking de l'école Montfort est passé en zone bleue.

L'accès au parking est possible avec la « carte étudiant » en faisant une demande préalable auprès du secrétariat du CAMPUS.

Horaires d'entrée et sortie possibles :

- 24h/24h pour les apprenants qui logent dans les résidences du Campus.
- De 8h à 19h pour les autres ; attention la sortie de l'établissement avec un véhicule est possible jusqu'à 23h sauf le vendredi, à 20h.

TRANSPORT

- Vous pouvez demander à utiliser un transport Demi-pensionnaires : inscription et paiement sur le site Aleop : [ICI](#)

Le service transport est assuré par le Conseil Régional des Pays de la Loire au profit **prioritairement des collégiens et lycéens**.

Conséquence : si le car est complet, l'étudiant ne pourra pas être transporté.

- Vous pouvez utiliser les transports des internes (lundi et/ou vendredi)

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec M. Charles Gosselin : cgosselin@saint-gab.com

Tél : 02 51 64 41 55 ou 06 59 83 92 14

Co-voiturage : pensez aux différentes plateformes de co-voiturage. La plateforme gratuite [Scoléo](#) est à votre disposition pour communiquer entre apprenants ou adultes de Saint Gab'.

CONDITIONS FINANCIERES ET BOURSES



Les tarifs sont consultables sur le site www.saint-gab.com par ici : [lien](#)

Le premier prélèvement sera effectué à partir du 8 septembre (sauf pour les apprentis pas de frais de scolarité).

- Les étudiants boursiers doivent transmettre par mail ou par courrier la notification d'attribution de bourses à **Mme Muriel MINAUD** : enseignementsuperieur@saint-gab.com afin de provoquer la mise en paiement.

Les étudiants peuvent déposer un dossier social étudiant (DSE) en janvier, sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Les apprentis ne sont pas éligibles aux bourses.

Les formations hors contrat ne sont pas éligibles aux bourses.

➤ BOURSES MOBILITE DE STAGE

Possibilités de bourses ERASMUS ou ENVOLEO ou OFAJ. Les informations seront données ultérieurement.

CARTE ETUDIANT-APPRENTI

Une carte d'identité "sans contact" sera remise à chaque apprenant. Elle sera facturée au prix de 10€ (sauf pour les apprentis).. En cas de perte ou de dégradation, la carte vous sera facturée pour renouvellement.

Avant la 1^{ère} utilisation, il faut activer son compte informatique sur 1 ordinateur de l'établissement.

Elle sert à :

- Badger pour rentrer dans l'établissement.
 - Ouvrir la grille pour stationner son véhicule sur le parking des étudiants (vous devrez communiquer votre plaque d'immatriculation à Mme Muriel MINAUD du secrétariat du Campus).
 - Badger pour la restauration.
 - Photocopier (50 en couleur et illimité en noir et blanc) ou à scanner vos documents.
- Avant la 1^{ère} utilisation du photocopieur vous devrez enregistrer votre carte en indiquant votre login « prénom » et votre mot de passe.

RESTAURATION

La réservation de son repas ou du street food est à faire sur Ecole Directe, sur le compte « élève » :

Le porte-monnaie devra être alimenté sur Ecole Directe sur le compte « famille ».

2 possibilités :

Repas au self :

Réservation possible jusqu'à 9h00 le jour-même.

Repas au Street Food (le Gabri'zza (italien) ou le Gab'trotter (cuisine du monde)

Tous les jours SAUF LE MERCREDI.

Réserver 48h avant le repas.

3 Créneaux de réservation : 12h00-12h30 / 12h30-13h00 / 13h00-13h30

Attention :

Tout repas réservé et non consommé : repas sera débité

Tout repas non réservé et consommé : le repas sera majoré de 1€50



➡ Cf procédure de réservation et d'alimentation du porte-monnaie dans les documents d'Ecole Directe, ou [ICI](#)

SPORT ETUDIANTS



Une convention avec l'association sportive d'athlétisme « Entente Sèvre » de Saint Laurent sur Sèvre a été signée. Les étudiants auront accès aux entraînements et aux structures sportives gratuitement le mardi et le jeudi de 18h à 19h30.

La salle de musculation de Saint Gab' sera également accessible gratuitement en semaine.
Planning 2026-2027 : lundi et mardi soir de 17h50 à 19h00 et le mercredi de 13h45 à 15h15.

ATTESTATION D'ENTREE EN FORMATION

L'attestation sera déposée dans Ecole Directe, partie "Documents", la semaine qui suit la rentrée.

ASSURANCES

Une assurance scolaire et extra-scolaire est contractée par l'établissement pour tous étudiants et apprentis, cf. flyer sur l'espace téléchargement : [Cliquez ici](#)

Vous n'avez pas à fournir d'attestation personnelle.

Vous pouvez-vous rendre sur le site www.assurances-fec.org espace particuliers – code accès : fec80820 pour prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusions) et télécharger la notice d'information, la fiche d'information produit.

POLE SANTE



Deux personnes animent le pôle santé en orientant leurs actions suivant 3 axes : Soigner-Ecouter-Prévenir

Le Pôle santé est animé par :

Madame LETARD Angélique – Infirmière : ajacquetletard@saint-gab.com

Madame CITEAU Morgane – Educatrice Santé : mciteau@saint-gab.com

Vous pouvez joindre le pôle santé le lundi de 9h30 à 18h15, le mardi et le jeudi de 8h00 à 18h15, le mercredi de 8h00 à 13h00 et le vendredi de 8h00 à 16h00 - Tél : 02.51.64.78.75 (ligne directe).

Le passage au pôle santé sur le temps de cours est autorisé seulement après la validation d'un enseignant/formateur.

La sortie de l'établissement est validée uniquement par le Pôle Santé ou la Direction.

Cette année le projet relatif à l'éducation affective relationnelle et sexuelle « EARS » sera la Prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) en lien avec le BD2A et CFPD de la Roche sur Yon, en mai 2027. Il est également envisagé un Don du sang.

LOCAUX ET EQUIPEMENTS À DISPOSITION



Un bâtiment d'une surface de 2500 m² est dédié à l'enseignement supérieur, à l'apprentissage et à la formation continue :

- Un cadre agréable pour travailler dans les meilleures conditions. L'espace est suffisant pour modifier la disposition des tables en fonction de la pédagogie.
- Les salles sont accessibles par l'ascenseur, et les toilettes se situent dans le couloir à proximité (normes handicapés, lavabos).
- Un foyer convivial accueille les apprenants au rez-de-chaussée à proximité de l'accueil général (machine à café, bar, viennoiseries, micro-ondes).
- Un self et 2 espaces Street Food permettent de choisir la restauration chaude le midi pour ceux qui le souhaitent.
- Un centre de ressources regroupe les ouvrages spécifiques à la formation et des postes informatiques fixes à disposition. Cet espace est accessible pour travailler au calme.

Une plateforme technologique d'une surface de 1200 m² est équipée de machines industrielles performantes, intégrant une partie "Usinage" nommé Gene HAAS center et une partie "Electricité", pour des élèves de BAC Pro, BTS, licence et salariés en formation. C'est un véritable atelier technique.

Des espaces professionnels Beauté Bien-Etre dédiées aux formations Esthétique et Coiffure sont à disposition des étudiants pour les cours d'enseignement professionnel. On y retrouve des salles de pratique équipées ainsi que des cabines individuelles permettant l'accueil d'une clientèle extérieure.

Un accès Wifi-internet "invités saintgab'" est à disposition des apprenants.

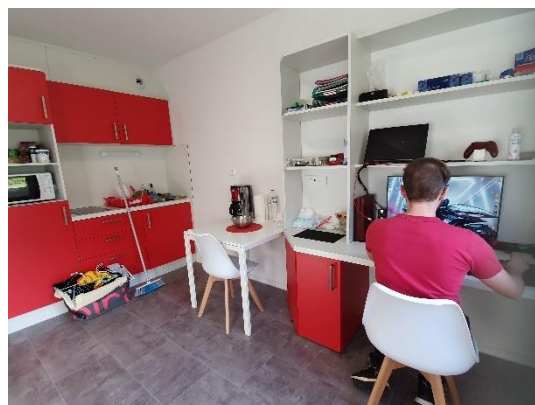
A partir d'un accès personnalisé à l'Intranet de l'établissement, les apprenants pourront :

- Accéder aux supports de cours numériques
- Accéder au calendrier
- Compte office 365 donnant accès à 5 pack-office

RÉSIDENCES ÉTUDIANTS

Pour les apprenants ayant réservé un logement dans les résidences, les états des lieux d'entrée se dérouleront sur rendez-vous, **le vendredi 28 août 2026**. L'horaire du rendez-vous a été transmis à chaque résident.

Réunion de rentrée des résidents le lundi 7 septembre 2026 à 18h00 - salle Gabriel DESHAYES (présence obligatoire). [Charte de vie des résidents](#)



CONSIGNES SPECIFIQUES

Tenue vestimentaire et matériel

Une tenue vestimentaire doit être adaptée aux exigences de la formation (cf règlement intérieur signé et déposé dans Ecole Directe).

- ✓ BTS CI : tous les MARDIS une tenue professionnelle est exigée.
- ✓ BTS CPI : blouse et chaussures de sécurité
- ✓ BTS CIEL : tenue adaptée
- ✓ BTS MECP : cf mail envoyé pour le trousseau et le réassort.

Tenue professionnelle tous les MARDIS : tailleur, jupe ou tailleur pantalon avec une chemise pour les hommes et un chemiser pour les femmes. Tenue à porter également lors des interventions extérieures (conférences, formations, salons...).

Cours de pratiques professionnelles : Il est attendu une tenue noire (blouse et pantalon ; débardeur noir) et une paire de chaussures de ville noires (genre escarpins, ballerines ou mocassins, de style classique, avec une semelle fine ou élégante, pas de chaussures en toile).

- ✓ BTS COIFFURE : cf mail envoyé pour le trousseau et le réassort.
- ✓ BTS CRSA-MS-CPRP : kit matériel de rentrée acheté par Saint Gab'
- ✓ BP ESTHETIQUE ou COIFFURE : kit matériel de rentrée acheté par Saint Gab'
- ✓ LICENCE CAPPI et BACHELOR RZIE : tenue adaptée
- ✓ ISCFT : tenue adaptée

Ordinateur : l'établissement est équipé de salles informatiques mais un équipement personnel est conseillé en études supérieures.

Pour les apprentis une mise à disposition d'un ordinateur portable est possible à la rentrée. Celui-ci devra être restitué à la fin de la formation.

CPAM

Une information sur la sécurité sociale sera donnée aux étudiants de BTS 1ère année à la rentrée.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET AIDES AU LOGEMENT €

- Pour les moins de 20 ans, toute personne est à charge de la famille. Par contre, dès lors qu'il y a encore au moins deux enfants à charge, sachez qu'il vous faudra abandonner les allocations familiales pour pouvoir bénéficier des APL.
- Pour les plus de 20 ans, le locataire devient immédiatement indépendant de la famille et peut donc à ce titre, faire la demande à tout moment.

Dans tous les cas, le calcul de l'APL ne tient pas compte de la déclaration des revenus des parents, mais de celle du locataire.

En revanche, pour pouvoir bénéficier de la totalité de l'APL, les ressources du locataire ne doivent pas excéder un certain seuil au titre de l'année précédente. Au-delà de cette somme, l'APL est calculée au prorata des ressources déclarées.

Pour plus de renseignements, consulter le site Internet <http://www.caf.fr>

AIDE A L'APPRENTISSAGE €

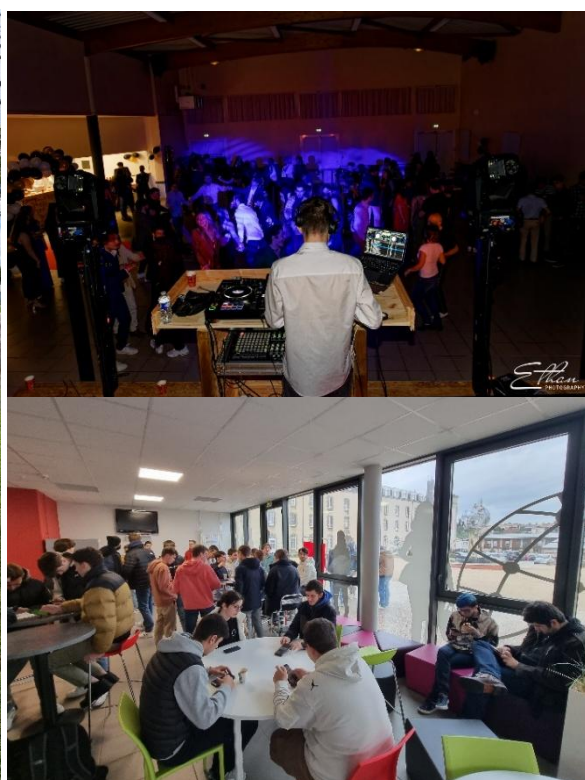
- ✓ Aide à la restauration 3€ par repas (déduit du coût du repas au self à Saint Gab') et à l'hébergement 6€ par nuitée pour un interne ou un résident à Saint Gab'.
- ✓ Aide au logement : mobilijeune.actionlogement.fr (jusqu'à 100€/mois).

Toutes les informations sur www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance

BUREAU DES ETUDIANTS APPRENTIS ET ADULTES (BDE2A)

Un bureau des étudiants sera élu à la rentrée pour animer la vie étudiante.

Présentation de l'association MDAV (Maison des Associations de Vendée).





PLATEFORME ALUMNI : [lien](#)

Cet espace vous est dédié pour :

- 🔗 créer votre réseau et échanger vos camarades de promotion et avec des recruteurs ;
- 🔗 suivre les dernières actualités du réseau ;
- 🔗 recevoir et postuler à des offres d'alternance ou de stage.

DATES A RETENIR



- **Intégration pour les BTS** : Jeudi 10 septembre 2026 la journée. Présence obligatoire.
- **Réunion des parents** : BTS 1^{ère} année scolaire : Mercredi 23 septembre 2026 à 18h00 - salle Jean Grolleau
(Il n'y a pas de réunion de parents pour les apprentis, l'équipe est disponible pour d'éventuelles questions).
- **Portes Ouvertes au Campus** :
 - ✓ Vendredi 27 novembre 2026 de 16h30 à 20h.
 - ✓ Vendredi 5 février 2027 de 17h à 20h et Samedi 6 février 2027 de 9h00 à 12h15.
 La présence de tous les apprenants à au moins 1 de ces 3 journées est obligatoire.

Calendrier Vacances scolaires (pour les apprenants sous statut scolaire)

Le calendrier est adapté en fonction des formations et des apprenants.

Fin des cours à 16 h 15

Reprise des cours à 10 h

Toussaint	Vendredi 16 Octobre 2026	Lundi 02 Novembre 2026
Armistice	Mardi 10 Novembre 2026	Jeudi 12 Novembre 2026
Noël	Vendredi 18 Décembre 2026	Mardi 5 Janvier 2027
Hiver	Vendredi 19 Février 2027	Lundi 08 Mars 2027
Pâques	Vendredi 16 Avril 2027	Lundi 3 Mai 2027
Ascension	Mercredi 5 Mai 2027	Lundi 10 Mai 2027
Pentecôte	Vendredi 14 mai 2027	Mardi 18 Mai 2027

Fête Patronale :

Jeudi 8 avril 2027

Journées Pédagogiques :

Vendredi 16 octobre 2026 et lundi 4 janvier 2027

4 - FORMATION

■ SUIVI DE LA FORMATION

Les notes sont accessibles par l'intermédiaire "d'Ecole Directe". Nous vous adresserons les modalités pour vous connecter au cours du mois de septembre.

Ecole Directe est à consulter régulièrement en cas de modification de cours et de salles. Un livret d'apprentissage sera transmis aux apprentis à la rentrée pour le suivi entre l'entreprise, l'apprenti et le centre de formation.

Un temps de devoirs est planifié : salle PASCAL 1

- Le Mercredi après-midi : BTS 2^{ème} année statut scolaire
- Le Jeudi matin : Brevet Professionnel, BTS 1^{ère} année statut scolaire et apprenti et BTS 2^{ème} année statut apprenti.

La présence en devoir 2/3 du temps est obligatoire.

Lors d'une absence injustifiée en devoir sur table, la note de ZERO sera attribuée.

Lors d'une absence justifiée, une récupération du devoir sera mise en place.

■ STAGES (pour les étudiants sous statut scolaire). Les apprentis se réfèrent au calendrier d'alternance remis lors de l'inscription.

Ci-dessous les dates des stages, vous devez entamer vos démarches de recherche d'entreprise.

Une convention numérique sera à votre disposition. Toutes les rubriques doivent être complétées numériquement avant l'impression pour signature.

BTS Commerce International

- ✓ 1^{ère} année scolaire : 3 mai 2027 au 25 juin 2027 à l'étranger
- ✓ 1^{ère} année Apprenti : 4 semaines obligatoires à partir du 3 mai 2027 à l'étranger
- ✓ 2^{ème} année : 4 janvier 2027 au vendredi 12 février 2027 en France

Votre passeport doit être à jour.

BTS MECP sous statut scolaire

- ✓ 1^{ère} année : 24 mai 2027 au 25 juin 2027
- ✓ Apprenant provenant d'une formation autre qu'Esthétique : du 12 octobre 2026 au 16 octobre 2026 (stage fortement conseillé)
- ✓ 2^{ème} année : 2 novembre 2026 au 18 décembre 2026

BTS CPI

- ✓ 1^{ère} année : 24 mai 2027 au 2 juillet 2027
- ✓ Apprenant provenant du général : 12 octobre 2026 au 23 octobre 2026

Ce 1^{er} stage peut très bien être un stage ouvrier dans le domaine de la construction mécanique. Dans ce cas, nous vous conseillons que le 2nd stage soit dans la même entreprise.

Pendant cette période de stage, les étudiants issus de Bac Professionnel suivent des cours de soutien et/ou d'approfondissement lors de la semaine du 12 octobre 2026 au 16 octobre 2026.

BTS CIEL

- ✓ 1^{ère} année : 18 mai 2027 au 25 juin 2027
- ✓ Apprenant provenant du général : possibilité de stage sur temps de vacances de la Toussaint.

ISFCT

Selon le calendrier des formations transmis.

■ FORMATION HUMAINE (pour les BTS)

3 temps de formation humaine sont prévus afin de préparer les jeunes au monde professionnel.

■ PASTORALE

Des propositions pastorales ont lieu au cours de l'année :

- Chœur pasto (chanteurs et musiciens sur un répertoire religieux).
- Parcours Alpha : parcours sur des questions humaines avec un éclairage chrétien.
- Opérations solidarités.
- Accompagnement vers des sacrements.
- Des temps de célébrations et de temps de prières.

■ VOYAGES ORGANISÉS

- ✓ BTS MECP 2ème année scolaire : PAE à Marrakech du dimanche 9 octobre 2026 au jeudi 15 octobre 2026 inclus.
- ✓ BTS CI 1 et 2 : Participation au salon Maison et Objet à Paris le vendredi 11 septembre 2026.

Le paiement du PAE se fera via l'espace famille sur Ecole Directe dans situation financières – vos porte-monnaie.

• COLLECTE DES DONNÉES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

Nous collectons un certain nombre de données nécessaires dans le cadre de la scolarité au sein de l'établissement. Ces données ne sont utilisées que pour le traitement et le suivi votre formation au sein de l'établissement. Les applicatifs utilisés et le traitement en interne répondent aux préconisations du règlement général de la protection des données.